

Au centre des débats, 24 différentes propositions réunies autour de 14 sujets divers, tels que l'aménagement du territoire, le système d'assainissement des eaux usées, le transport ou encore les finances. Au bout de 3 heures de séance, tous les projets sont acceptés sans que presque aucune objection ne puisse être relevée. Seule Michèle Muratore, représentante de la gauche unie à Antibes, présente un certain discours d'opposition sur le rapport développement durable ainsi que lors du débat d'orientation budgétaire (DOB). Ces deux sujets sont d'ailleurs ceux sur lesquels les élus discuteront le plus longtemps, et de loin.

La présentation du rapport développement durable s'est faite autour de points variés comme l' « aménagement durable », la gestion des déchets, la rénovation de logement ou encore de la mobilité et du transport. La CASA insiste sur le fait que le développement durable se base sur trois piliers que sont l'économie, l'environnement et le social.

Des éléments financiers fragiles

En préambule, le président de la CASA, Jean Leonetti, l'affirme : « *La situation financière de la CASA est saine* ». Et d'ajouter : « *Alors que le contexte économique global est défavorable et que ses conditions d'exercice professionnel sont contraintes, le tissu économique de la CASA, et notamment celui du Parc de Sophia-Antipolis démontre sa capacité d'adaptation et son attractivité pour l'accueil de nouveaux investissements* ».

Ce dynamisme du territoire s'observe sur les bases fiscales, en croissance forte depuis 2015. Durant cette période, la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) a augmenté de 16%, la taxe d'habitation de 8% et la Cotisation foncière des entreprises de 25%. Pour autant, la crise sanitaire a entraîné une baisse du versement mobilité de 4, 4 millions d'euros ainsi qu'un surcoût de dépense de 1, 5 million d'euros dans certains secteurs. C'est dans ce contexte que la CASA a décidé de baisser la TEOM de 9, 5 à 8, 8% - afin d'encourager le tri et la réduction des ordures ménagères résiduelles- et de lancer la Taxe GeMAPI « *pour créer une ressource dédiée à la préservation des vies et à la sécurité des biens* ». Les élus sont confiants afin de maintenir cet équilibre financier en 2021.

Gaetan Tringham

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)

- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité